



# MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE

**Les fermes laitières et avicoles québécoises mettent en marché collectivement leurs produits par l'intermédiaire de plans conjoints. Les producteurs ont délégué à leurs agences de ventes respectives la responsabilité de négocier en leur nom l'ensemble des conditions de vente avec les représentants des transformateurs.**

**Les Producteurs de lait du Québec (PLQ)** représentent les quelque 5 050 fermes laitières québécoises qui mettent en marché collectivement plus de 3 milliards de litres de lait par l'intermédiaire du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec. Les producteurs et les transformateurs négocient les prix de la matière première et se concertent par l'intermédiaire des conventions de mise en marché et de divers comités qui en découlent sur les questions de l'approvisionnement des usines et des règles de qualité du lait. Ces prix sont négociés sur la base d'un prix cible établi au niveau canadien, en tenant compte des coûts de production des producteurs les plus efficaces et de l'indice des prix à la consommation.

Le produit de toutes les ventes planifiées de lait est mis en commun par les producteurs. Ceux-ci reçoivent un prix moyen en fonction de leurs livraisons mensuelles de lait. Les conditions de transport du lait de la ferme à l'usine, dont les frais sont assumés par les producteurs, sont négociées avec les transporteurs par Les PLQ dans une convention provinciale.

Ce système de mise en marché collective permet aux producteurs de lait de tirer leurs revenus du marché, sans subventions gouvernementales. La qualité du lait qu'ils mettent en marché est une préoccupation importante pour les producteurs. Divers programmes visant à l'améliorer sont gérés par l'organisation des PLQ. Les producteurs investissent aussi dans la recherche, ainsi qu'en promotion et publicité du lait et des produits laitiers plus de 48 millions de dollars annuellement.

**Les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ)** administrent également un plan conjoint depuis 1970. Cet outil collectif vise à développer la production et la commercialisation des produits de poulet et de dindon. Les ÉVQ, au nom des 811 éleveurs de volailles, ont donc la responsabilité d'établir des règles de production de la volaille et de négocier, sur un pied d'égalité avec les transformateurs, les conditions de mise en marché. Le plan conjoint permet, par conséquent, une coordination équitable de la production par l'établissement de règles à respecter par tous les éleveurs et la négociation des conditions et du prix de vente avec les acheteurs, permettant ainsi aux éleveurs de tirer une juste rétribution pour leur produit, sans soutien de l'État.

De plus, collectivement, les éleveurs se partagent les coûts, par le biais de contributions perçues en vertu du plan conjoint, pour :

- le développement et la mise en place de programme d'amélioration continue des pratiques à la ferme (bien-être animal et salubrité);
- la recherche et le développement technologique;
- la promotion du produit « Le Poulet du Québec » et « Le Dindon du Québec » et de la valorisation de la profession;
- le suivi des indices économiques sur la production et la consommation de volaille ici et ailleurs;
- la gestion et l'ajustement des affaires réglementaires entourant la gestion et le développement continu du plan conjoint.

**La Fédération des Producteurs d'œufs de consommations du Québec (FPOQ)**, créée en 1964, est le premier regroupement agricole spécialisé provincial à s'être doté d'un plan conjoint de mise en marché et de production. Les objectifs de ce plan sont de favoriser le développement durable de l'industrie québécoise des œufs par le respect de l'environnement et le bien-être des animaux, en procurant un revenu équitable aux intervenants du secteur et en répondant aux attentes des consommateurs avec des œufs et produits de haute qualité. En plus d'administrer la gestion de l'offre, la structure organisationnelle de la FPOQ lui permet de s'impliquer dans la promotion des œufs auprès des consommateurs. Elle coordonne des campagnes de publicité et d'information visant notamment à mettre en valeur les qualités nutritives des œufs. Les mécanismes en place permettent un approvisionnement exceptionnel et un choix d'œufs plus varié que jamais dans les marchés d'alimentation.

**Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ)** représentent les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair et de pouleuse d'œufs, ainsi que les éleveurs d'oiseaux reproducteurs. Ils élaborent et assurent l'application d'une politique de contingentement de la production qui permet de satisfaire les besoins de l'industrie avicole québécoise. À titre d'administrateur du plan conjoint, les POIQ travaillent de concert avec les couvoiriers du Québec sur divers dossiers structurants, négocient avec ces derniers le prix des œufs d'incubation, pilotent la mise en œuvre d'outils et de mesures qui favorisent le développement du secteur et s'assurent de l'amélioration continue de la qualité des œufs et des pratiques de production.

### **La mise en marché collective par les producteurs, offre...**

- Un interlocuteur unique pour négocier les conditions de mise en marché;
- À tous les producteurs : un prix équitable, uniforme et stable pour les produits qu'ils mettent en marché;
- Une production ajustée aux besoins du marché;
- Aux transformateurs : un approvisionnement garanti aux mêmes conditions et aux mêmes prix pour tous et disponible aux nouvelles entreprises;
- Une priorité aux marchés à haute valeur ajoutée et en développement;
- Des standards de qualité élevés négociés avec les transformateurs;
- Des investissements en promotion, publicité et éducation à la nutrition;
- Des investissements conjoints des producteurs et des transformateurs dans la recherche.

## **Des résultats concrets...**

### **LE SECTEUR LAITIER EST :**

- Le premier producteur de lait au Canada avec 37 % de la production.
- Le leader de la transformation laitière canadienne avec :
  - Plus de 77 % des yogourts;
  - Près de 52 % de tous les fromages;
  - Plus de 65 % des fromages fins, 400 variétés;
  - Près de 42 % de la production laitière biologique.
- Le Québec compte actuellement plus de 600 variétés de fromages de lait de vache. Parmi ceux-ci, on peut se réjouir d'avoir un superbe plateau de fromages fins et artisanaux, inégalé en Amérique du Nord.
- Depuis 2002, le nombre d'entreprises artisanales dans le secteur laitier québécois a connu un développement accéléré, passant de 34 à 53, soit près de 50 % d'augmentation.
- Les Producteurs de lait du Québec organisent des routes spéciales de ramassage du lait pour favoriser le développement de marchés de créneau, comme celui du lait biologique. En 2018, 136 producteurs de lait certifié biologique ont produit 57,9 millions de litres de lait biologique.
- D'autres circuits plus petits répondent à des demandes particulières telles que celles pour du lait de troupeaux alimentés de foin sec, du lait de troupeaux de race Jersey ou Canadienne et du lait de vaches nourries sans OGM.

### **LE SECTEUR AVICOLE EST :**

- Le 2<sup>e</sup> producteur de volailles au Canada (26 % poulet et 22,4 % dindon).
- 100 % des volailles produites au Québec qui sont abattus au Québec.
- La seule province à investir dans la promotion générique du dindon.
- Les premiers dans le secteur avicole canadien à mettre en place un régime d'indemnisation pour les maladies.

### **LE SECTEUR DES ŒUFS DE CONSOMMATION EST :**

- La 2<sup>e</sup> province en importance pour la production d'œufs au Canada.
- La province qui représente près de 20 % de la production canadienne.
- Une province avant-gardiste ayant le plus grand nombre d'installations équipées de système de logements alternatifs.
- Les producteurs d'œufs respectent des règles strictes qui permettent de répondre aux plus hauts standards de salubrité des aliments et de pratiques agricoles, ainsi que de recevoir une juste rémunération.

## **Nous demandons au gouvernement du Québec :**

**De réaffirmer le soutien accordé par l'État québécois depuis plus de 50 ans aux outils de mise en marché et de gestion de l'offre, plus nécessaires que jamais dans le contexte actuel, pour que les producteurs continuent de tirer un revenu équitable du marché sans dépendre des subventions et contribuent ainsi de manière durable à la vitalité économique du Québec et à l'autonomie alimentaire de ses citoyens.**